

ENERGIE

Réduction du nucléaire : le rétropédalage

ÉLECTRICITÉ

LA PRODUCTION ET LA CONSOMMATION EN FRANCE

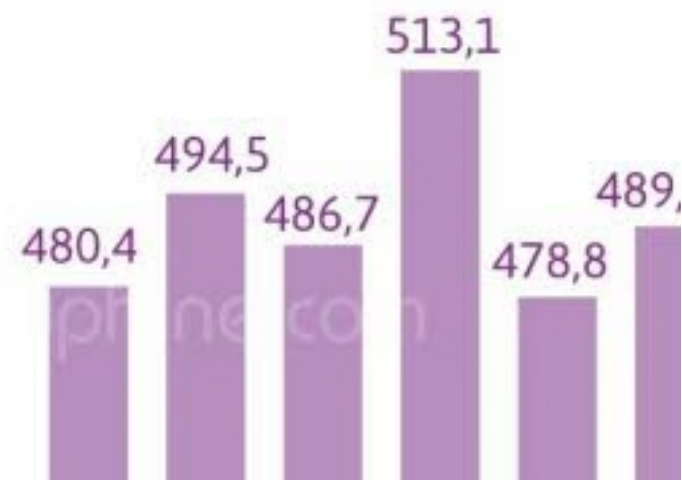
La production en 2016: **531,3 TWh**
(-2,8% / 2015)

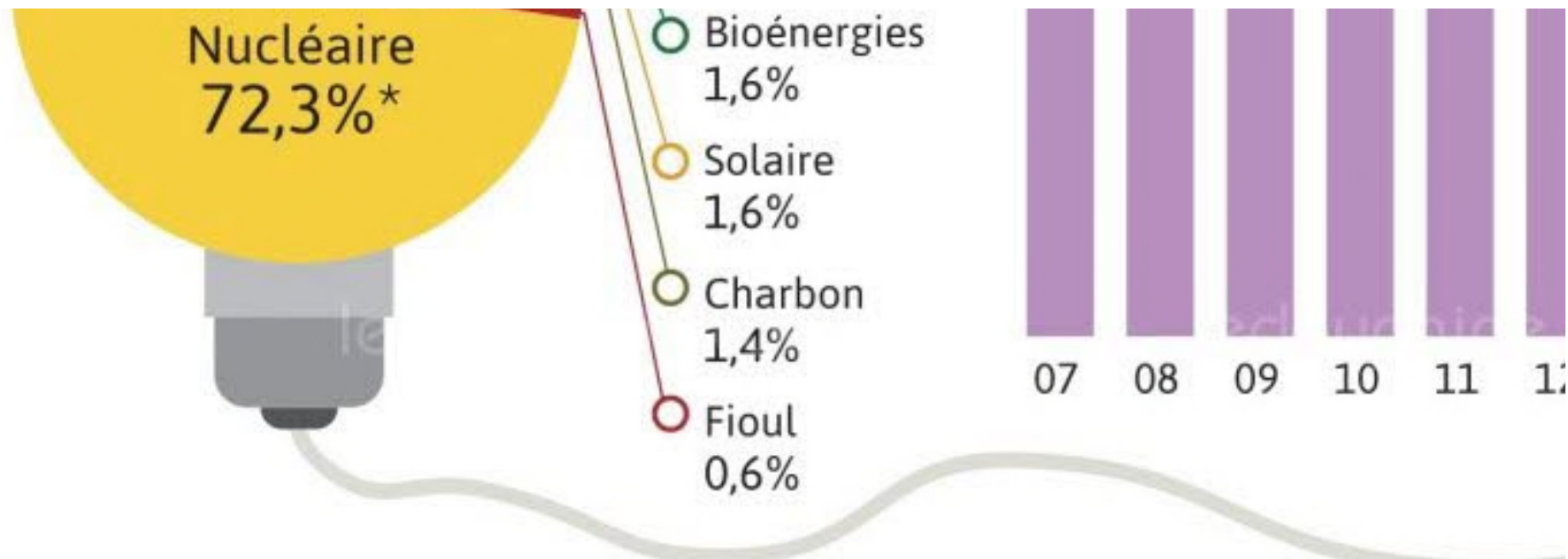
La consommation en
(+1,5% / 2015)

Les filières de production



La consommation brute (e





Partager cette info

Parce que la France n'est pas prête à polluer plus son atmosphère en CO₂, Nicolas Hulot souhaite repousser la fermeture des vieilles centrales nucléaires.

Réduire la part du nucléaire dans la production de l'électricité en France, tout le monde - ou presque -

en est d'accord depuis la catastrophe de Fukushima. Mais convenir d'un calendrier, d'une méthode et en assumer les conséquences semble bien plus laborieux.

La loi de transition énergétique votée en 2015 sous l'ère Hollande-Royal a pris hier du plomb dans l'aile. C'est d'abord RTE, le gestionnaire de réseau électrique français qui, hier matin, a ouvert une brèche en dévoilant son bilan prévisionnel : selon ses calculs, pour ramener cette part de 75 à 50 % d'ici à 2025 – date butoir fixée sous le précédent quinquennat – il faudrait fermer 24 réacteurs ainsi que les centrales à charbon, tout en construisant plus de 11 000 éoliennes et une série de centrales au gaz nouvelle génération.

Dilemme au pays de la Cop21

Sans cela, il faudrait solliciter davantage les fameuses centrales à charbon existantes connues pour leur caractère particulièrement polluant. Schéma qu'a adopté ces dernières années l'Allemagne d'Angela Merkel. Une solution contestée qui, certes, permet la fermeture de centrales nucléaires, mais impacte de manière significative la qualité de l'air et le changement climatique.

La France, organisatrice exemplaire de la Cop21 (lire par ailleurs), est donc confrontée à la quadrature du cercle. À choisir entre la défense du climat et le repli du nucléaire, Nicolas Hulot a

finalement opté pour la défense du premier, peu après la publication du rapport de RTE.

Depuis quelques jours, il se murmurait que le ministre de la Transition écologique accompagnerait exceptionnellement cette semaine le porte-parole du gouvernement lors du traditionnel compte-rendu du conseil des ministres. Le sujet était suffisamment sensible et politique pour qu'il en parle lui-même. « Si l'on veut maintenir la date de 2025 pour ramener dans le mix énergétique le nucléaire à 50 %, ça se fera au détriment de nos objectifs climatiques. Et ça se fera au détriment de la fermeture des centrales à charbon, et probablement que si l'on voulait s'acharner sur cette date, il faudrait même rouvrir d'autres centrales

thermiques », a-t-il expliqué devant les journalistes, tandis que les anti-nucléaires commençaient à dénoncer une nouvelle reculade de l'État sur le sujet.

Dix ou quinze ans de plus ?

Nicolas Hulot, sans pour autant surseoir à la fermeture des deux réacteurs de la centrale de Fessenheim (Haut-Rhin) – qui devrait intervenir à la mise en service par EDF de l'EPR de Flammanville (Manche) en théorie avant la fin du quinquennat – préfère se donner un peu de temps pour fixer une échéance « réaliste », selon ses propres termes.

La programmation pluriannuelle de l'énergie 2019-2023 sur laquelle travaille actuellement son

gouvernement devrait permettre de fixer le nouveau cap sous un an. Mais, de l'aveu de plusieurs spécialistes, la France aura probablement besoin d'une bonne décennie supplémentaire (Nicolas Hulot évoquait hier soir 2030 voire 2035), au moins, pour atteindre son objectif. Ce qui, peu ou prou, coïnciderait avec une autre échéance annoncée l'été dernier : la fin de la vente des voitures à essence et diesel d'ici... à 2040.

**Par Fabrice VEYSSEYRE-REDON | Publié le
08/11/2017 à 06:02**